



HAL
open science

Artus de Bretagne : le chevalier qui muse et le chevalier musart

Christine Ferlampin-Acher

► **To cite this version:**

Christine Ferlampin-Acher. Artus de Bretagne : le chevalier qui muse et le chevalier musart. F. Gabaude, J. Kühnel et M. Olivier (dir.),. Etudes offertes à Danielle Buschinger par ses collègues, élèves et amis à l'occasion de son 80e anniversaire, 60, pp.308-317, 2016, Médiévales. hal-01627668

HAL Id: hal-01627668

<https://hal.science/hal-01627668>

Submitted on 2 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Artus de Bretagne : le Chevalier qui muse et le chevalier musart

Christine FERLAMPIN-ACHER (Rennes)

« *Artus de Bretagne : le chevalier qui muse et le chevalier musart* », dans *Etudes offertes à Danielle Buschinger par ses collègues, élèves et amis à l'occasion de son 80^e anniversaire*, F. Gabaude, J. Kühnel et M. Olivier (dir.), *Médiévales*, t. 60, 2016, p. 308-317.

Artus de Bretagne, roman en prose des années 1296-1305, a été transmis dans 14 manuscrits, trois d'entre eux lui donnant une longue suite, laissée inachevée, au XV^e siècle¹. Artus est, comme tous les chevaliers arthuriens, un homme pressé². S'il participe à la vie curiale, aux fêtes, si, le soir, comme tous, il va s'ébattre dans les vergers, son train n'est pas la promenade. Hyperactif, le héros arthurien peine à rester passif : l'aventure du Lit Périlleux, qui impose au chevalier d'attendre l'aventure, sans agir, suggère que l'épreuve la plus difficile est certainement, non de tuer lions et géants, mais de rester à attendre. Le chevalier ne *muse* pas. L'injure *musart*, développée en *chevalier qui muse*, est donc, en toute logique, particulièrement blessante dans *Artus*, qui construit autour d'elle un scénario dans sa version du XIV^e siècle. Dans le manuscrit 19163, le continuateur du XV^e siècle se saisit de ce fil et structure la première partie de son récit autour du *jeu de la muse*, dont il diffère longuement le dénouement. Cette continuation prolonge le roman initial et « fait durer le plaisir », entièrement tendue entre étirement du récit, par ajout d'aventures et d'épreuves, et nécessité pour le héros d'agir, vite et bien, pour mener à terme sa mission, car comme le dit Artus « cueur de gentil homme qui veult acquare honneur ne doit pas dormir en son lit ne estre toujours es chambres aux dames » (f. 229v).

I. *Musart, chevalier qui muse ! (Artus de Bretagne au XIV^e siècle)*

Artus, dans sa version du XIV^e siècle, présente un certain nombre de dialogues vivants, où s'entendent des propos insultants³. Cependant l'injure est relativement pauvre sur le plan lexical : quelques *vassal*, *bourguigon*, *ribaut* se

¹ La version la plus ancienne, qui se termine brutalement en plein milieu d'un tournoi, est conservée en particulier dans le manuscrit BnF fr. 761, qui sert de base à mon édition, à paraître, chez Champion et qui servira de référence (FERLAMPIN-ACHER 2015a). Les versions longues, dont la tradition manuscrite pose des problèmes, sont inédites, excepté le début du manuscrit BnF fr. 19163, qui a été l'objet d'une thèse, sous ma direction (ROBIN-MABRIEZ 2011). C'est sur ce travail et ce témoin que je fonde la seconde partie de mon étude.

² Voir FERLAMPIN-ACHER 2015c. *Artus de Bretagne* est un roman qui s'inscrit à la marge de la tradition arthurienne, qu'il combine avec la matière d'Alexandre et la matière de France (voir l'introduction dans FERLAMPIN-ACHER 2015a)

³ Voir FERLAMPIN-ACHER 2005b.

font entendre, mais l'insulte tient plutôt à la construction d'échanges injurieux complexes, dans des dialogues ou polylogues, en général au discours direct. Deux personnages cristallisent ces échanges: le *vilain* qui accompagne Artus à la Tour Ténébreuse et qui l'accable de sarcasmes, et le roi païen Jonas, qui dans ses ambassades et dans des scènes de défi à l'occasion de deux duels judiciaires, a le verbe leste et s'attire des retours violents. L'injure est donc moins souvent un terme isolé que l'objet d'une mise en scène complexe, par exemple à l'occasion des commentaires lors du tournoi de Vienne, quand, sur le modèle du tournoi de Tintagel du *Conte du Graal*⁴, la dame de Roussillon et la sœur du maréchal de Mirepoix échangent des piques.

Violente, l'injure est le plus souvent persifflage, esprit piquant. De nombreux procédés stylistiques tournent à la litote, atténuant l'injure pour la rendre plus agressive. C'est ainsi que de fréquentes insultes sont précédées de *sire* (c'est le cas de *vassaus*, excepté dans une unique occurrence), ce qui permet d'une part de concilier respect du code de politesse et agressivité recherchée de l'apostrophe et d'autre part de renforcer l'outrage par le contraste. La métaphore (visant directement la personnalité de l'insulté –ce qui est plus grave-, ou indirectement un de ses actes : « Cilz chas ne gousteroit de lart ! » §40 ; « Est ce plait de pingneresse que j'ai oÿ ? » §144), la périphrase (« ce n'est pas des chevaliers costeres⁵ qui se cotissent contre la cheminee comme tel congoissiéz vous » §47), fleurissent : l'injure est affaire de rhétorique plus que de vocabulaire grossier.

D'où des reformulations ou des commentaires de la part de l'injurié, d'un tiers ou du narrateur⁶, qui permettent et de confirmer l'injure et de faire monter la tension :

« 'Par Dieu, dist Gouvernaus, encore di je que ce ne seroit pas fait de gentil homme, ainz seroit traïson de ce faire. – Comment ? dist Hector, qui s'eschauffa. Dites vous que je sui traïtres? Vous y mentéz ! » §40

« Lors parla maïstre Estenes et dist : « Chevaliers, vous n'estes pas sages, qui ci dites a madame vilenie qu'ele se laisseroit fortraire a cel chevalier, car li chevaliers ne la porroit fortraire se ele ne s'i acordoit, si que par ces paroles li dites vous vilenie. » (§300)

Construite, l'injure peut donc donner lieu à un scénario assez compliqué. C'est en particulier le cas de *musart*, qui est une injure bien identifiée (si Nicole Gonthier ne la relève pas⁷, Philippe Ménard en souligne la fréquence⁸, tout comme le *DMF* qui en donne de nombreux exemples⁹). Retenons une

⁴ Sur l'importance des échanges verbaux dans cet épisode, voir FERLAMPIN-ACHER 1995.

⁵ Sur cette insulte, voir FERLAMPIN-ACHER 2015b.

⁶ « Et quant li niéz le duc s'oÿ ensi apeler traïtre et murtrier, larron et robeour [...] ». (§204)

⁷ GONTHIER 2007.

⁸ MENARD 1969, p. 720.

⁹ *DMF* 2012, consulté le 25 mars 2015.

occurrence dans le roman de *Mélusine* de Jean d'Arras, dans la bouche du violent Geoffroy à la grand dent : « 'Par ma foi, dist cil qui fu fier et estoux, damp musart, avant fauldra bien que nous saichons qui vous estes ! '10» Dans *Artus*, le maréchal, bouillant de rage, s'écrie : « 'Vous estes folz et musars !' » (§40,371)

Cette injure, où s'entend certainement encore l'étymon *musus* qui désigne « le museau », stigmatise celui qui reste le nez en l'air à ne rien faire. Souvent coordonné à *fol* il dénonce à la fois la bêtise du sot, le dérèglement de la folie qui peut englober la débauche, et l'inactivité du paresseux¹¹. Dans *Artus* la périphrase *le chevalier qui muse* est construite comme injure, substitutive de *musart*. Un chevalier qui *muse* est ridicule. On ne fait pas attendre un chevalier. Un seigneur adresse de vifs reproches à un *vallés* qui a fait lanterner Artus et ses compagnons à la porte du château : « 'Que tu soies li maus venus quant tu les fais la hors tant muser !' » (§40,43). Le clerc Estienne, par enchantement, fait *muser* l'empereur, amant indésirable et félon, « a la porte du moustier » (§383,11).

C'est lors du tournoi de Vienne, au début des aventures d'Artus, que l'insulte *musars* est prononcée pour la première fois avant de devenir un leitmotiv du roman. Le tournoi a été organisé à cause d'une injure proférée par le maréchal de Mirepoix contre le seigneur de la Lande, accusé d'avoir séduit la femme de son seigneur. Le seigneur de Beaujeu réfute l'inconduite du seigneur de la Lande et retourne l'accusation contre le seigneur de Mirepoix, indirectement, par le biais d'une comparaison et d'une périphrase : « 'Sire, s'il la[la dame] pria, il ne mesfist onques au seigneur ne a la dame, ne il ne se mist onques en guise de ribaut pour la femme son forestier comme fist tel connois je bien.' » Le maréchal comprend l'injure feutrée (*en guise de, comme tel*) et riposte, plus directement d'abord, puis sur le même mode allusif : « 'Vous estes folz et musars, dist li mareschalz, qui s'eschauffa. Vraiment je ne musai onques apréz ma lavendiere aussi comme fist tel congnois je.' » *Musars*, même si l'attribut (*vous estes musars*) est moins directement agressif que l'apostrophe, renforcé par *folz*, est injurieux, ce que confirme au lecteur l'incise mentionnant la colère du locuteur¹². Relayé par *musai*, *musart* est mis en équivalence avec *folz* et *ribaut*, du fait du parallélisme entre les deux interventions, et *muser* se trouve ainsi spécialisé dans le sens sexuel, que le *Dictionnaire de Moyen Français* atteste au sujet du rut des cerfs. Si *musart* n'est pas en soi une insulte très violente, comme le note Ph. Ménard et le confirme la coordination avec *folz*, l'emploi qui est fait de *muse* et le parallélisme avec *ribaut* donnent dans le texte à *musart* une coloration morale particulièrement négative : le *musart* est ici le débauché.

¹⁰ JEAN D'ARRAS 2003, p. 560.

¹¹ Voir LEGROS 2014, pp. 88-89.

¹² Les incises développées sont rares dans le texte : les propos injurieux donnent néanmoins, par exception, assez souvent lieu à des complémentations qui confirment l'insulte.

La corrélation avec *folie* se retrouve dans la scène où Proserpine la fée tente de séduire Artus en lui disant qu'il est stupide de résister à ses charmes amoureux :

« 'Artus, vous estes folz ! Laissiéz ester ceste folie, si ne perdéz pas vostre temps sanz raison. Vous estes maintenant en vostre jonesce et en vostre biauté entréz. Si deussiéz tenir vostre amiete entre vos bras et mener vie d'amans, jouer et sozlacier, et quant il fust temps ferir pour l'amour de lui des lances et des espees et geter ces chevaliers II et II contre terre, et vous servéz de la muse ! On ne vous apelerá plus Artus, mais le chevaliers qui muse ! Laissiéz ester, amis, veéz et esgardéz en vostre compaignie s'il y a chose qui vous plaise. Li varlés qui ci vous a amené emmaine la sieue. Cilz ne muse mie, ainz tient entre ses bras ce qu'il aime. [...] Laissiéz la muse, et vous prendéz au fait. [...] Trop troeuvre d'achoisson qui riens ne vult faire : de la chose vous avéz muse et encore voléz vous muser a ce que vous avéz songié. Vostre songe vous don-[f. 80b]-ra asséz de joie, et vostre muse vous donra asséz d'onneur. Foi que doi vous, j'amerai le mien ami et je dirai de vous : " Vez la Artus qui muse ! Vez la l'ombre sanz soleil ! Vez la le cors sans cuer ! C'est cilz qui aime et ne set qui, et fait joie et ne set de quoi. Artus, amis, conseilliéz vous du plus biau que vous saréz ! Dieux vous gart ! » Lors se leva Proserpine d'empréz Artus.' » (§250-252).

Dans cette longue scène ne manque que l'injure *musart*. Comme dans l'exemple précédent, *folz* vient en ouverture, mais est vite abandonné. Les expressions *le chevalier qui muse*, *Artus qui muse* transposent l'insulte *musart*, trop vulgaire pour la dame, trop direct pour la manipulatrice, sur le modèle des périphrases qui dans le roman arthurien déguisent l'identité du héros et reprennent la traditionnelle (depuis Erec) accusation de *recreantise*. « Vez la l'ombre sanz soleil » est à la fois un rappel de la dimension solaire d'Artus, qui est un chevalier restaurateur de lumière¹³ et de l'expression grivoise employée par la dame de Roussillon (« 'vous estes tele fois en l'ombre que je sui ou soleil' » §47). Artus est accusé d'impuissance. Ce qui amène à relire les deux emplois précédents de *muser*, *musart* : *muse* celui qui tourne autour d'une femme mais est incapable de passer à l'acte, qui cumule paradoxalement les tares du débauché et de l'impuissant.

L'insulte *musart* manque de même dans les paroles du roi, à nouveau au sujet d'Artus :

« 'Sire quens, vous nous tenéz a plait de la muse d'un avolé que on ne set dont il est, et voz nous en faites ceens si grant cine que on n'ot autrui que vous pour ne sai quele fanfelues que il vous a donnees. [...] - De ce que vous dites que il est

¹³ Voir FERLAMPIN-ACHER 2015a.

avoléz, il vosist miex a vostre neveu qu'il fust voléz en Engleterre qu'il fust onques venus a Argences, que vostre neveu y perdi le cors' ». (§328)

Muse n'est pas dans ce cas annoncé par *folz*, mais il est relayé par la métaphore de l'oiseau, qui, comme toute animalisation, peut être injurieuse¹⁴. *Avolé* n'est pas toujours une insulte, mais le *Dictionnaire du Moyen Français* relève des emplois injurieux : l'*avolé*, celui qui est venu en volant, est un étranger. La stigmatisation de l'étranger, l'animalisation, contribuent à faire ici d'*avolé* une injure. Dans *Artus*, cette insulte est d'autant plus savoureuse que dans le rêve initial qui déclenche l'aventure les principaux protagonistes sont représentés par des animaux, Florence, la demoiselle en quête de qui se met Artus, étant figurée par un aigle : faire d'Artus un oiseau revient à le désigner comme mari idéal, ce qui est exactement aux antipodes du propos du personnage, qui s'oppose au mariage. *Musart* manque, mais Artus est confirmé comme *chevalier qui muse*.

Revenant comme un leitmotiv, l'accusation de *muser* est ambiguë : elle a des connotations sexuelles, qui ne sont d'ailleurs pas incompatibles avec les portes fermées devant lesquels on attend¹⁵, et signale tantôt un excès, tantôt un manque, entre la débauche (stigmatisée par le père de Florence) et l'impuissance (supputée par la fée). Au §383 le roi Emenidus prononce l'injure *musart* et son féminin *musarde* au sujet d'Artus, en contexte avec *ribaut* (comme dans la première occurrence relevée), puis de Florence, en contexte avec *folle*, les accusant de débauche :

« 'Et si pendrai par le col son ribaut chevaliers, et pour le despit qu'ele m'a fait je l'en ferai I autre, que je arracherai et metrai par terre le chastel ou ele a esté avec son musart' » (§383)

« 'Certes, dist li roys, fole musarde, je ne vous en crerroie ne vous ne autres que vous eussiez ci tant esté en sa compagnie sanz autre chose faire, car qui a le cuer li cors est abandonnéz car il est enclins au cuer !' ». (§405)

Au contraire, Marqués, un ami d'Artus, traite indirectement (au détour d'un beau chiasme) l'empereur qui veut épouser Florence contre son gré, de *musart*, d'impuissant :

« 'Sire, dist mesire Marqués a l'empereur, se Florence vous est donnee a tort, encore ne vous est ele mie delivree, et cilz ne donne riens qui ne delivre, et qui ne puet delivrer il y puet muser. Muser y poéz vous bien, mes vos n'en joiréz ja, et du chevalier que voz maneciéz a pendre, sire, ce seroit pechiéz quar il fu trop souef nourris' ». (§386)

¹⁴ L'étymon *musus* (« le museau ») est porteur lui aussi d'une animalisation.

¹⁵ Ce qui correspond aux deux emplois encadrant dans le texte, le premier et le dernier (la dernière occurrence reprend l'image de celui qui attend devant une porte, cette fois-ci lors d'un siège : « 'Sire, si leissiez ceste muse ou vous estes venus asseger vostre fille' » §398).

Pris entre le rêve et la réalité, entre la fée et la princesse, entre l'*avolé* et le Chevalier au Cygne, le héros, dans un monde sans Graal, comme la noblesse de la fin du Moyen Âge qui perçoit l'hiatus entre la chevalerie réelle et la chevalerie romanesque, risque de *muser*, de perdre son temps, s'il attend l'idéal, et sa vertu, s'il se confronte au réel. Cette injure *musart, chevalier qui muse* n'est donc pas ponctuelle ; elle s'inscrit dans un réseau large qui signale les dangers de l'illusion, et qui mine ainsi le roman, surtout arthurien, en tant que fiction. La renommée est l'obsession du chevalier : pour *Artus*, équipé d'armes féeriques qui le rendent invincibles¹⁶, l'injure est finalement la seule véritable épreuve et il doit lui résister, il doit la faire mentir. Pour cette chevalerie devenue littéraire, ce qui blesse le plus, c'est le mot¹⁷ : c'est pourquoi *Artus* est particulièrement propice à l'étude de l'injure et que celle-ci peut servir de fil conducteur à l'ensemble du roman.

II. *Le jeu de la muse (Artus de Bretagne au XV^e siècle)*

Les continuations du XV^e siècle, conservées dans seulement trois témoins, semblent avoir eu moins de succès que la version biographique, qui se termine sur la mort d'Artus et Florence. Au lecteur contemporain, le développement du récit proposé paraît « filandreux », enchaînant les aventures quelque peu mécaniquement et vidant la féerie de toute épaisseur signifiante¹⁸. Pourtant à y regarder de près, il est nourri de nombreuses réminiscences arthuriennes et la dévalorisation tient peut-être plus à notre incompetence de lecteurs modernes qu'à la médiocrité du poète¹⁹. La suite copiée dans le manuscrit BnF fr. 19163 est de plus l'œuvre d'un auteur qui a bien lu et bien compris le texte qu'il continue. En particulier, il a saisi l'importance de l'insulte *chevalier qui muse, musart* et il en fait le centre d'un épisode fort long, jouant sur l'attente du lecteur, contraint de *muser*, de toujours attendre. Dans cette continuation, qui joue les prolongations, la tension entre rapidité idéale du héros et de l'action et nécessaire dilatation du récit fleuve, ainsi que la mise en récit et en action de l'attente et de la *muse* sont au cœur d'une poétique consciente : la *muse* du poète *muse*²⁰ et met à l'épreuve la mémoire du lecteur.

Dans cette continuation, Guillaume, fils du comte d'Anjou (figure très secondaire dans la version initiale), occupe le devant de la scène et permet de renouveler le personnel romanesque. Après une première série d'aventures qui aboutit au mariage de Brisebarre, un chevalier qu'introduisait le texte premier et

¹⁶ Voir FERLAMPIN-ACHER 2015d.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Voir FERLAMPIN-ACHER 1995b ; FERLAMPIN-ACHER 1999 ; FERLAMPIN-ACHER 2002 ; FERLAMPIN-ACHER 2012.

¹⁹ Voir ROBIN-MABRIEZ FERLAMPIN-ACHER 2015.

²⁰ Le troubadour du XIII^e siècle Colin Muset porte le surnom *Muset* dont il joue dans son poème *Volez oïr la muse Muset ? [...] Or a Colin Muset musé.*

qui était resté célibataire, Guillaume et son père séjournent à Burs, où la nouvelle duchesse parle de la mort de l'ancien duc :

« Certes ce duc a musé a la muse musart. – Muse musart, dist Hector, qu'est ce a dire ? – Ce Dieu me gard, dist la duchesse, je vous le diray. Or escoutez : il est bien voir que la muse musart est un jeu en Ynde la major que tous les nobles du pais ont establi plus a de mil ans, et l'ont maintenu jusques a ore, car chacun an a la quinzaine de Pasques, il y a une damoiselle montee trop noblement sur un palefroy, si est en corps vestue d'un mantel fourré d'ermynes, et est montee trop noblement, et a deux gans blans dedens ses mains, et porte un espervier. Si chevauche parmy les rues, car les gentilz hommes sont tous assemblez et reengez, et elle tient une verge en la main, si fiert le col du cheval de celui qui lui plaist et lors elle se met devant, celui la la suyt jusques a une perche qui est droicte, ou plain champ ou l'assemblee se fait, si y met son espervier. Lors convient il que ce chevalier jouxte a tous les chevaliers qui jouxter voudront a lui, et s'il advient que soit abatu, si garde celui l'espervier qui abatu l'auvra jusques atant que soit abatu, et dure ceste jouxte cy trois jours. Et si peut soustenir toute la jouxte a tous les chevleirs qui viendront a lui un jour sans estre abatu, lendemain il peult mettre un autre en lieu de lui et si n'est abatu le second jour au soir, il peult mettre le tiers chevalier, si que ce ses trois peuvent garder l'espervier sans estre abatuz, le plus vaillant des trois aura la damoiselle, et s'il n'est marié ou de son lignaige ou de si bas lignaige que la dame avroit villennie si elle le prenoit. Et s'il n'y a nul des trois qui la puisse avoir, par accord les trois chevleirs la mariront en droit sans qu'elle n'y soit de riens abaisee, si que ce jeu est appelé le jeu de la muse pour ce que nul n'y peut avoir victoire de l'espervier garder, car trop de gens lui donnent sus, et il y en vient moult et n'y font que muser, et pour ce dit on que s'est la muse' ». (f. 38-39)

L'épreuve, appelée aussi *jeu de l'espervier* (f. 119), assure au vainqueur *le pris de la muse* (f. 57). Je n'ai pas trouvé trace d'un jeu de la *muse musart* au Moyen Âge²¹. Il n'en demeure pas moins que cette épreuve donne lieu à une description beaucoup plus longue que ce que l'on a dans des évocations comparables dans les romans des XII^e et XIII^e siècles, quand il s'agit d'expliquer les épreuves ou les *coutumes*. Ici se reconnaît le goût de la fin du Moyen Âge pour les *emprises* au règlement complexe. Cette épreuve est vide : Florete est fiancée à Guillaume avant même qu'elle ait lieu (f. 75) et elle est différée (sous prétexte de maladie, ce qui reprend un motif présent dans la version initiale) jusqu'aux octaves de la sainte Madeleine (f. 87v), puis par une

²¹ On notera tout au plus que Froissart, énumérant dans *L'Espinette amoureuse* un certain nombre de jeux enfantins, mentionne l'activité de *faire des muses* [des chalumeaux] *en blé* (FROISSART 1970, v. 170), mais rien, y compris dans la liste de jeux de *Gargantua* plus tard, n'évoque le jeu de *muse musart*, dont le nom résonne en écho avec le *muse Muset* du trouvère (voir la note 20), sans qu'on puisse aller plus loin.

guerre, longuement narrée. Reprenant, de loin, l'épreuve de l'épervier qui lance l'aventure dans *Erec et Enide*²² (on reconnaît la joute, l'oiseau, la belle demoiselle, la perche), ce *jeu* apparaît cependant dans le descriptif de la duchesse, non comme une joute (ce qui était le cas chez Chrétien de Troyes), mais comme un pas d'armes, comparables à ceux qui étaient à la mode à la fin du Moyen Âge. En outre, la dame choisit son champion, qu'elle désigne d'une *verge* qui est autant parure ornementale que bâton de commandement. L'élu *la suyt*, passivement. Certes sa vaillance est révélée par les combats qu'il soutient ensuite et la demoiselle est finalement mariée sans qu'elle ait son mot à dire, mais ce qui prime n'est pas tant le dénouement, connu par avance, que l'extrême difficulté de l'épreuve, qui fait rêver et laisse les hommes impuissants, pantois, rêvant l'impossible. De fait, le récit va différer l'aventure et quatre-vingts folios après l'exposé de la duchesse, on en est toujours à : « Or advient que quant Yollent et Florete se furent partiz d'Artus, si comme il vit que fut temps de mouvoir pour aler au jeu » (f. 119) : ce jeu de la Muse, certes, contribue à l'élection héroïque, mais il constitue avant tout un point de fuite du récit, thématissant la poétique du différé qui organise l'œuvre.

Dans la version du XIV^e siècle comme dans celle du XV^e siècle, le roman *d'Artus de Bretagne* est hanté par un rapport au temps contradictoire : le chevalier errant est pressé, il vole d'aventure en aventure ; le lecteur, lui, attend, sans cesse, un dénouement problématique, fait de relances et différé²³. *Musart*, le héros ne saurait l'être. Artus ne perd pas son temps, et il ne sombre jamais dans la folie : sur ce point il n'est ni Tristan, ni Lancelot²⁴. N'accordant pas à son héros le droit de *muser* le texte doit assumer la lourde tâche de remplir son emploi du temps et celui de ses compagnons. C'est donc un art poétique que synthétise l'insulte *musart*, déclinée par la périphrase *chevalier qui muse* dans la version du XIV^e siècle, et thématisée, dans la continuation du manuscrit BnF fr. 19163, par le jeu de la *muse* : le roman contraint son héros à *muser* tout en dénonçant la *muse* comme vice.

Bibliographie

CHRETIEN DE TROYES 1981 Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, éd. M. Roques, Paris, Champion, 1981.

DMF 2012 *Dictionnaire du Moyen Français*, en ligne www.atilf.fr/dmf/

FERLAMPIN-ACHER 1995 C. Ferlampin-Acher, «Les tournois dans les romans de Chrétien de Troyes: l'art de l'esquive». In : D. Quérue (dir.), *Amour et chevalerie dans les romans de*

²² CHRETIEN DE TROYES 1981, v. 556ss. A moins que l'auteur ait connu l'aventure par l'intermédiaire de ses nombreuses réécritures ou de la version bourguignonne d'*Erec* en prose, cependant peu diffusée.

²³ Sur la difficulté à terminer *Artus*, voir FERLAMPIN-ACHER 1999.

²⁴ Alors même qu'au début du récit (version BnF fr. 761) il est présenté comme étant du lignage de Lancelot, et a, comme Tristan, un maître nommé Gouvernau.

Chrétien de Troyes, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Les Belles Lettres, 1995, pp. 161-190.

FERLAMPIN-ACHER 1995b C. Ferlampin-Acher, «Grandeur et décadence du clerc Estienne dans *Artus de Bretagne*». In : *Le clerc au Moyen Age, Senefiance*, 37 (1995), pp. 167-195.

FERLAMPIN-ACHER 1999 C. Ferlampin-Acher, «*Artus de Bretagne*: une histoire sans fin». In : *Clore le récit: recherche sur les dénouements romanesques*, PRIS-MA, 15 (1999), pp. 53-68.

FERLAMPIN-ACHER 2002 C. Ferlampin-Acher, «Essoufflement et renouvellement du merveilleux dans les suites d'*Artus de Bretagne* au XV^e siècle». In : J. Lecointe, C. Magnien, I. Pantin et M.-C. Thomine (dir.), *Devis d'Amitié. Mélanges de Littérature en l'honneur de Nicole Cazauran*, Paris, Champion, 2002, pp. 87-102.

FERLAMPIN-ACHER 2012 C. Ferlampin-Acher, «*Artus de Bretagne* aux XIV^e et XV^e siècles : du rythme solaire à l'horloge faee, le temps des clercs et celui des chevaliers ». In : F. Pomel (dir.), *Cloches et horloges dans les textes médiévaux*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, pp. 221-240.

FERLAMPIN-ACHER 2015a C. Ferlampin-Acher, *Artus de Bretagne*, édition du manuscrit BnF fr. 761, Paris, Champion, 2015.

FERLAMPIN-ACHER 2015b C. Ferlampin-Acher, quelques noms d'oiseaux : remarques sur les insultes dans *Artus de Bretagne* ». à paraître In : E. Suomela-Härmä (dir.), *Actes du Congrès international de l'AIEMF, Helsinki, 9-11 juin 2014*.

FERLAMPIN-ACHER 2015c C. Ferlampin-Acher, «Se promène-t-on dans les romans médiévaux avant 1450 ? ». à paraître In : *Travaux de littérature*, Philippe Antoine (dir.), *Ecrire la promenade*, 2015.

FERLAMPIN-ACHER 2015d C. Ferlampin-Acher, « Des excentriques tournoyants : étude de quelques armes non conventionnelles dans *Artus de Bretagne* », à paraître In : C. Girbea (dir.), *Armes et jeux militaires dans l'imaginaire médiéval*, Brepols, Turnhout, 2015.

FROISSART 1970 Froissart, *L'Espinette Amoureuse*, éd. A. Fourier, Paris, Klincksieck, 1970.

JEAN D'ARRAS 2003 Jean d'Arras, *Le Roman de Mélusine*, éd. par J.-J. Vincensini, Paris, Le Livre de Poche, 2003.

GONTHIER 2007 N. Gonthier, *Sanglant, coupaul ! Orde, ribaude ! Les injures au Moyen-Age*, Rennes, Presses Universitaires Rennes, 2007.

LEGROS 2014 H Legros, *La folie dans la littérature médiévale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

MENARD 1969 Ph. Ménard, *Le rire et le sourire dans le roman courtois en France au Moyen Âge (1150-1250)*, Genève, Droz, 1969.

ROBIN-MABRIEZ 2011 F. Robin-Mabriez, *Artus de Bretagne au XV^e siècle, édition et étude littéraire des f. 1-229 du manuscrit BnF fr. 19163*, thèse soutenue à Rennes en 2011 sous la direction de C. Ferlampin-Acher.

ROBIN-MABRIEZ FERLAMPIN-ACHER 2015 F. Robin-Mabriez et C. Ferlampin-Acher, « Quelques remarques sur le début de la version longue du XV^e siècle d'*Artus de Bretagne* dans le manuscrit BnF fr. 19163 ». à paraître In : C. Ferlampin-Acher (dir.), *Artus de Bretagne : du manuscrit à l'imprimé (XIV^e-XIX^e siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.